

8. Construire une nouvelle cabane à outils à l'endroit indiqué sur le dessin IRAQ/MOS/11A et conformément au dessin SN/MOS/10A.
9. Excaver et construire des poutres pour stèles à l'endroit indiqué sur le dessin IRAQ/MOS/11A et conformément à l'Appendice A1.
10. Excaver avec précautions et déterrer toutes les sépultures de la Guerre de 1939-1945 des secteurs marqués en rouge sur la copie ci-annexée du dessin IRAQ/MOS/11A. Les enterrer de façon séquentielle aux endroits marqués sur le même dessin.
11. Démontez avec précautions les stèles et pierres commémoratives de la Guerre de 1939-1945 et les remonter de façon séquentielle aux endroits marqués sur le dessin IRAQ/MOS/11A, et en particulier conformément à l'Appendice A2.
12. Excaver avec précautions et déterrer tous les restes de la Section consulaire, et les enterrer à l'endroit indiqué sur le dessin IRAQ/MOS/11A.
13. Démontez les stèles et pierres commémoratives de la Section consulaire et les remonter aux endroits indiqués sur le dessin IRAQ/MOS/11A.